



Procès Verbal

Sujet : **Réunion mensuelle**

Date : **08/11/2022**

Participants : Anne Strauss, Ainara Dominguez, Maxime Jacquot, Jérôme Woëller, Christelle Morel, Rosa Akrouf, Iulia Covaci et Tiffany Demmerlé

Editeur : Tiffany DEMMERLÉ

Distribution : Sur le site internet de l'APE

Agenda:

1. Conseil d'école
2. Cantine
3. Projets 2022/2023
4. Kermesse
5. Info / demandes diverses

1. Conseil d'école

➔ Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école - Ecole Jean Morette :

Le conseil d'école a eu lieu le 21/10/2022 à 17h30.

▪ Résultats des élections

L'association des parents d'élèves a été élue avec 37,21 pourcent de taux de participation.

▪ PPMS : Plan particulier de mise en sécurité

Deux fascicules de crise nous ont été présentés : Risques majeurs et risques attentats intrusions. Réalisation de 5 exercices durant l'année. Déjà deux réalisés : incendie le 4 octobre 2022 et attentat le 27 septembre 2022.

▪ Fonctionnement et organisation interne de l'école

- Règlement intérieur

Rien n'a été changé depuis la demande d'interdiction des chiens (non accompagnant de personnes en situation de handicap) dans la cours d'école en 2021.

- Présentation des classes, effectifs, personnels

9 classes, soit 223 élèves.

- Projet d'école

Deux axes :

- accessibilité universelle, favoriser la continuité pédagogique (décloisonnement, valisette avec exercices par niveau...)



➤ parcours santé : pratique sportive et label APQ

- ***Continuité pédagogique***

RAS pour le moment puisque qu'on est au niveau socle concernant le COVID. Par contre, tout est prêt en cas de résurgence de COVID.

- ***Vie de l'école***

En GS, l'allemand va reprendre à raison d'une heure par semaine.

APC de 16h30 à 17h15 à des jours différents selon les maitresses. Pas d'APC chez les petites sections pour le moment.

Les projets se mettent pour l'instant en place par maitresse.

▪ **Municipalité**

- ***Travaux effectués et à venir***

Une première tranche de gros travaux de mise en meilleur état de l'école à venir en 2023.

Passerelle PMR : services relancés, ils sont passés deux fois mais rien n'a encore été fait alors qu'elle est censée être sécurisée (les enfants se sont blessés à plusieurs reprises).

Trous dans le sol de la cour du haut : demandé aux services, ils sont récurrents et les travaux effectués par le concierge ne suffisent pas pour palier aux situations à risque à répétition.

Aménagement de la salle de classe de grande section de Mme Girardin au deuxième étage : travaux prévus pendant les vacances de la Toussaint, et se terminant une semaine après la rentrée. La salle de classe est délocalisée dans la salle du périscolaire au deuxième étage en attendant que les travaux soient finis pour le 14 Novembre.

Mme Girardin n'est pas satisfaite de la proposition de travaux faite et aurait voulu être consultée pour l'aménagement de sa classe. Mme Girardin a donné à l' élu présent une proposition de plan et une liste d'aménagements souhaités durant la réunion. Projet non préalablement verbalisé ou exprimé auprès de la directrice d'école ou de l'association des parents d'élèves. Maitre Vorms rappelle à ce moment que les travaux sont déjà prévus et qu'il ne pense pas qu'une modification puisse être faite.

Matériel manquant dans les salles de classes de GS de Mme Girardin et de Mme Mathaux. Tout a été clairement demandé et communiqué par mail à Maitre Vorms, mais les informations ne sont pas passées au sein des services correctement. Lors de la réunion tout lui a été réexpliqué afin que les maitresses aient effectivement leur tableau Velléda et leur écran tactile opérationnels à l'issue de la salve de travaux au deuxième étage pendant les vacances de la toussaint (une partie du matériel est déjà sur place et ne demande qu'à être installée).

Place PMR devant le portail jaune de l'école (entrée destinée aux personnes à mobilité réduite) : Maitre Vorms ne comprend lui-même pas l'opposition des services puisque la place est toute trouvée. La mairie s'y opposant à cause des travaux pour la ligne Mettis à venir, alors qu'elle ne passe pas par cette rue...



Une institutrice a exprimé son inquiétude quant aux évacuations en cas de danger de la salle de sieste de petite section. Une pré-commission de sécurité est passée la veille du conseil d'école. Attente du passage de la commission de sécurité.

Panneaux d'affichage aux diverses entrées : attente de l'accord

Boîte aux lettres pour l'APE : accordée

Internet ne fonctionne que par intermittence au sein de l'école : Les prestataires ont été relancés.

L'amélioration de l'éclairage autour de l'école et au niveau des passages piétons : points transmis aux services concernés mais sans réponses à ce jour.

Demande d'installation d'un préau dans la cour du bas : va être transmise aux services concernés.

- ***Cantine scolaire***

L'APE créé un groupe de travail pour réfléchir à des solutions face aux grèves à répétition.

La mairie ne souhaite pas mettre à disposition les locaux pour que les enfants puissent y pique-niquer sous la supervision de parents ou personnel volontaire.

Il a été souligné à Maitre Vorms que cela est autorisé dans des localités autour de Metz.

Le problème de grèves de cantine est, selon l'élue présente, dû principalement au problème de recrutement. Il a été rappelé que suite au dernier conseil d'école en juin, il avait été suggéré que la mairie se rapproche du personnel de la MJC Metz Sud qui connaît déjà les locaux. Maitre Vorms déclare que c'est aux parents de trouver des solutions et non à la mairie. La responsable de la MJC, présente, a quant à elle, souligné qu'elle aiguille le personnel en demande de complément de travail vers la mairie mais que la mairie de Metz mettait plus d'un mois à leur répondre contrairement à la mairie de Moulin les Metz qui les emploie en trois jours.

Qu'en est-il de l'existence d'un service minimum de restauration ? Maitre Vorms dit qu'il n'y en a pas alors que plusieurs parents présents confirment en avoir connu l'existence, et qu'il a été répondu à l'un des parents présents (il y a moins d'un mois) qu'il y en avait un. Si service minimum il y a, pourquoi n'y en a-t-il pas dans la plus grande école de Metz ? et s'il n'y en a plus, pourquoi n'existe-t-il plus ?

⇒ ***Au vue du nombre de projets et questionnements des parents et enseignants, il a été convenu qu'un rendez-vous avec Mme Stémart serait le bienvenu. Tous les points abordés lors de la réunion seront communiqués via mail à Mme Stémart ainsi qu'une demande de rendez-vous.***

▪ **Association des parents d'élèves**

Actions menées :

Elections des parents d'élèves

Bourse aux Vêtements

Création d'un groupe de travail sur les grèves de cantine

Actions à venir :

Bourse aux jouets

Furoshiki

Récréativres

Kermesse



→ Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école - Ecole Sainte-Thérèse :

Le conseil d'école a eu lieu ce jour à 17h30.

▪ Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école

6 parents délégués étaient présents : Anne Strauss, Christelle Morel, Fanny Lambert, Laetitia Martin, Delphine Boutaud et Tiffany Demmerlé.

▪ Ecole : effectifs / répartitions

Nombre d'élèves : 406 (-> 407 en fin de semaine)

Nombre de classes : 17

CP 75

CE1 94

CE2 74

CM1 90

CM2 73

⇒ Beaucoup de départs et d'arrivées mais qui se compensent globalement.

▪ Remerciements : salles de classes du rez-de-chaussée

1 salle de classe encore en cours de réfection et 1 terminée.

Les classes de CP de Mme Schmitz-Beau et Mme Ritz pourront s'y installer.

Les salles libérées seront récupérées par le périscolaire.

Les remerciements n'ont pu être effectués -> aucun représentant de la mairie n'était présent.

▪ Présentation et vote du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur a été adressé par mail par Mme Gatto aux parents délégués le 03/11/2022 pour prise de connaissance avant vote.

Un paragraphe sera ajouté sur l'ascenseur et son utilisation dans le règlement intérieur 2023/2024.

Le règlement intérieur a été adopté.

▪ Priorités pédagogiques 2022/2023 en lien avec le nouveau projet d'école

Chartre de laïcité : sensibilisation faite dans toutes les classes auprès des élèves + lors des réunions de rentrée auprès des parents et documents collés dans les cahiers des élèves

=> <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm>

Programme PHARe : Lutte contre le harcèlement à l'école. 10h d'apprentissage annuelles dès le CP ; Sensibilisation des élèves + formation des enseignants.

Journée non au harcèlement (NAH) le 10/11/2022.

Journée Cyber harcèlement (SaferInternetDay) le 07/02/2023.

=> <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm>



Éducation à la sexualité (circulaire du 30/09/2022) : 3 séances annuelles dès le CP. Il s'agit d'un approche globale, positive et bienveillante qui s'articule autour de 3 dimensions :

- Biologique comme la puberté thème qui sera abordée en CM2 avec l'intervention d'infirmières scolaires,
- Psycho-émotionnel comme la relation aux autres, mon corps m'appartient, l'estime de soi qui sera abordée au CP,
- Juridique et social qui tendra à abattre les stéréotypes filles/garçons.

Égalité Garçon-Fille : égalité inscrite dans le code de l'éducation (art. L121-1) comme un principe au fondement de la réussite scolaire et de la réalisation des ambitions de chaque élève.

Le projet d'école s'articule donc autour de l'accessibilité universelle (différenciation de la pédagogie à adopter ou encore la résolution de problème avec une stratégie commune du CP au CM2) et autour du parcours éducatif en développant les compétences psycho-sociales des élèves (laïcité, égalité fille/garçon) et en poursuivant les partenariats et en allant vers les labellisations (Génération 2024 – activités sportives – compteurs marche - APQ).

▪ **Actions pédagogiques**

Sportives : Course longue, tennis de table, piscine, cycle vélo, golf, patinoire, gymnastique...

Culturelles : Opéra-Théâtre, cinéma, fête de la science, Arsenal, Médiathèque, Musée de la Cour d'Or, Projet Komar Chech (Projet en lien avec les droits de l'enfant porté par classe de Mme Schmitt avec des élèves du Cambodge et l'intervention de l'UNICEF – le 20/11/2022 journée internationale des droits de l'enfant)...

Sorties pédagogiques : journée à la découverte de Metz, Parc de Sainte-Croix, Sortie vélo à la journée et sur plusieurs jours, Adeppa Vigy, séjour Ile de Ré, Classe Multi-sports...

▪ **PPMS et sécurité : exercices faits et à prévoir / Protocole sanitaire et continuité pédagogique**

Exercice incendie : 22/09/2022

Exercice attentat – intrusion (petit scénario afin de préparer les enfants) : 20/10/2022

Exercice prévention des risques : en décembre

Le protocole sanitaire est en cours de rédaction avec recensement du matériel présent dans les familles et autres questionnaires.

▪ **Points relevant de la Municipalité**

Pas de représentant de la Mairie présent. Aucune réponse n'a donc pu être apportée lors du conseil d'école. Mme la Directrice va retransmettre toutes les questions à la Mairie.

M. Lucas (*Adjoint aux finances et contrôle de gestion – Mairie de Metz*) a eu un empêchement, il a adressé ses excuses dès le lendemain et se tient à la disposition du corps enseignant et des parents d'élèves.

⇒ **Cf. Fiche conseil d'école préparé par M. Lucas en annexe 1**



▪ Questions

- *De l'équipe enseignante :*

- Absence de panneau « Point de rassemblement » pourtant obligatoire, qu'en est-il ?
- Local vélo fermé rue Lançon ?
- Lieux d'accueil SMA, protocole COVID ?
- Lampadaire rue St Jean qui ne fonctionne pas
- Eclairage sas rue Lançon ?

- *Des parents d'élèves :*

- Râteliers vélos nbr insuffisants / non fixés rue Lançon ?
- Râteliers côté XXème Corps dans le passage ?
- Ascenseur élémentaire : fonctionnement, étage, clé ? => **L'ascenseur dessert le SS - RDC + 1^{er} étage. Fonctionnement avec clé disponible auprès de la Directrice.**
- Stationnement anarchique rue Lançon => rue piétonne aux heures des écoles ???
- Déplacement panneau d'affichage APE à côté de l'interphone
- Boîte aux lettres APE sur muret ?
- Sécurité aux abords de l'école (ralentisseurs, feu, radar pédagogique, passage piéton clignotant)
- Projet de végétalisation de la cour ? =>
- Remplacement en cas d'absence d'enseignants ? => La répartition dans les classes est utilisée en cas d'absence de courte durée d'un ou de plusieurs enseignants car les professeurs remplaçants sont déjà tous en poste actuellement.

▪ Date du prochain conseil d'école

Le deuxième conseil d'école aura lieu le : **02/03/2022 à 17h30**

2. Cantine

Suite dernière réunion mensuelle, création (*Iulia COVACI admin.*) d'un groupe de travail « Cantine » sur WhatsApp depuis le 12/10/2022 regroupant :

- Iulia COVACI
- Camille LAUR
- Anne STRAUSS
- Ainara DOMINGUEZ
- Anne-Laure COUTEAUDIER
- Delphine BOUTAUD

MJC en tant que prestataire exceptionnel ? => Cf. Conseil école maternelle

Parents bénévoles pour compléter l'équipe d'encadrement les jours de grève ? => Refus d'utiliser les locaux

Rien de concret en cas de grève. Des solutions (pique-nique, service minimum ont été proposées via différentes personnes mais s'il n'y a pas des personnes encadrantes aucune solution n'est envisageable pour le midi.

Même les repas de type pique-nique ne sont pas tolérés.



Questionnaire de satisfaction cantine à mettre à disposition des parents y déjeunant => Mise à jour à faire avant diffusion sur site internet.

Il serait intéressant que ce questionnaire ne porte pas uniquement sur la qualité des repas et du temps de repas mais aussi sur le temps avant et après.

L'APE va se renseigner pour savoir s'il est éventuellement possible d'assister à une pause méridienne dans son intégralité.

3. Projets 2022-2023

Calendrier :

Projet	Chef(s) de projet	Date / Heure	Lieu
Bourse aux Jouets	Iulia Covaci Tiffany Demmerlé	20/11/2022	Gymnase Ste Thérèse
Furoshiki	Iulia Covaci Fanny Lambert	20/11/2022	Gymnase Ste Thérèse
Bourse aux Vêtements et Puériculture	Tiffany Demmerlé Anne Strauss	A choisir (12 ou 19/03/2023)	Cour + gymnase Ecole Ste Thérèse
Récréalivres Maternelle	Jérôme Woeller	A définir (mai-juin 2023)	Ecole J. Morette
Récréalivres Élémentaire	Sophie Simonet Tiffany Demmerlé	26/05/2022	Ecole Ste Thérèse
Projet vente élémentaire (Fouta ou Serviettes micro-fibre)	A définir	A définir (2nd semestre)	Ecole Ste Thérèse
Projet vente maternelle (Fouta ou torchon avec dessins enfants)	A définir	A définir (2 nd semestre)	Ecole J. Morette
Fournitures scolaires	Laetitia Martin	A définir	Ecole Ste Thérèse
Kermesse	A définir	17/06/2022	Ecole Ste Thérèse

Point de situation / détails :

- **Goûter Course Longue**

Les enseignants comme les enfants ont été ravis malgré la pluie.

Merci à Mélissa pour les commandes de fruits.

Les remerciements ont été faits oralement le vendredi précédent à l'intéressée.

- **Bourse aux Jouets**

Les directrices ont envoyé à l'ensemble des parents un mail informant de l'organisation de la Bourse aux jouets avec le coupon de réservation en PJ.

Plusieurs rappels effectués sur les réseaux sociaux pendant les vacances + affiches déposées chez certains commerçants du quartier.

Événements en ligne sur Facebook et différents groupes, sur le Républicain Lorrain, sur notre site internet et sur vide-grenier.org



Accès PMR demandé à la mairie via l'ascenseur (clé sera mise à disposition de l'association le temps de la manifestation). L'accès PMR change quelque peu l'organisation initiale de la salle en supprimant un stand (25 -> 24 stands).

Des affiches précisant l'accès PMR ont été effectuées et seront apposées le jour J.

⇒ **Cf. plan gymnase en annexe 2**

A ce jour, 8 stands réservés. Prolongation des réservations jusqu'à épuisement des stands.

Les exposants et les parents pâtisseries recevront vers le 17/11/2022 un mail de rappel.

Un appel aux parents bénévoles pour la tenue de la petite restauration a été effectué par mail aux parents adhérents souhaitant participer aux actions le 01/11/2022 -> Les personnes intéressées et disponibles peuvent compléter le formulaire ci-dessous :

⇒ <https://forms.gle/hKQzsXM4tPD4r1Z8A>

Le matériel sera livré par la Mairie mais la date et heure non définies à ce jour. L'APE a demandé à ce que le matériel soit livré directement dans le gymnase.

L'installation de la salle aura lieu le 19/11/2022 à 10h30.

Appel aux bras volontaires à nous rejoindre.

Minimum 4 personnes maximum 6 personnes => Rosa AKROUF , Ainara DOMINGUEZ, Iulia COVACI et Tiffany DEMMERLÉ

Jérôme Woeller mettra à disposition une glacière électrique et Maxima Jacquot un appareil à Croque-Monsieur : un grand merci pour le prêt de leur matériel personnel.

Nouveauté : mise en place d'une boîte à don au niveau du stand restauration avec bulletin à compléter pour reçu fiscal.

- **Furoshiki** :

Communication de la vente sur notre site internet et réseaux sociaux effectuée avant les vacances. Au retour des vacances, les directrices ont adressé un mail aux parents les informant de la vente. Impression de bon de commande à distribuer aux enfants au cours de cette semaine.

Les tissus ont tous été découpés le 19/10/2022. Merci à tous les bénévoles!

Surjetage en cours. Récupération des tissus. Les lots seront constitués par Iulia Covaci et Fanny Lambert le 18/11.

Les premiers lots ont été vendus.

- **Projet « Maternelle »**

A définir lors des prochaines réunions

- **Projet « Élémentaire »**

A définir lors des prochaines réunions



- **Récréativres « Maternelle »**

Non évoqué

- **Récréativres « Élémentaire »**

Le 17/10/2022, Sophie et moi-même avons rencontré Mme Gatto afin de lui (re)présenter Récréativres.

Elle nous a demandé si nous pourrions organiser Récréativres 2023 autour du fil rouge pédagogique du moment, à savoir un thème assez vaste englobant l'égalité filles-garçons, la lutte contre le harcèlement, le handicap, la découverte du corps regroupés sous un intitulé « Psycho-social ». Nous souhaiterions la suivre dans cette voie.

Nous sommes en train de réaliser un recensement des livres en notre possession qui pourraient coller à la thématique et ceux qui pourraient éventuellement être achetés.

- ➔ ***Pouvons-nous disposer d'un budget pour Récréativres 2023 ?*** Les bénéfices des ventes Furoshiki et de la Bourse aux jouets pourraient-ils être au profit de cette action ? OUI
- ➔ Date fixée au vendredi **26/05/2023** après-midi (*le matin dans la classe de Mme Podvin – CE2*)

4. Kermesse

Date première réunion « Kermesse » : 29/11/2022 à 20h30

=> Affiche aux écoles + mails des directrices pour inviter l'ensemble des parents à cette réunion + communication sur les raisons sociaux+ papillons papier date réunion à distribuer aux élèves

Cette réunion permettra de définir les différents chefs de projets toujours en binôme selon des catégories comme:

- Logistique (matériel et sécurité),
- Restauration (boissons, restauration salé et vente de gâteaux/bonbons),
- Jeux et animation (stands de jeux et spectacles),
- Tombola.

Les chefs de projets s'entoureront des parents bénévoles volontaires, ils pourront faire appel à des partenaires (MJC, commerçants...) et se répartiront les différentes missions afin de mener à bien ce gros projet KERMESE.

L'appel aux parents bénévoles se fera progressivement, selon l'avancement des projets et des besoins.

Afin de définir au mieux les stands, un inventaire du local APE doit être effectué.

Cet inventaire serait à réaliser au plus vite car la demande à la Mairie pour le matériel doit être faite mi-décembre avec le plan de l'école pour mise en place des stands.

Date inventaire local APE : 22/11/2022 à partir 20h30

Parents bénévoles pour inventaire : Ainara Dominguez, Iulia Covaci, Anne Strauss et Tiffany Demmerlé.



Exemple de missions d'un chef de projet :

Le chef de projet « logistique » devra réaliser différents devis auprès des sociétés de sécurité.

Le chef de projet « jeux et animation » fera la demande à la SACEM pour la diffusion de musique.

Chaque mois, lors de nos réunions mensuelles, un état des lieux de l'avancement de chaque groupe sera alors effectué.

5. Info / demandes diverses

- Echange de poste entre Vice-président (Maxime Jacquot) et Vice-trésorière (Iulia Covaci) : OUI

- Helloasso à mettre en place au 01/01/2023 afin de gérer, diffuser et financer nos activités.

Chef de projet : Iulia Covaci / Maxime Jacquot

-> [Helloasso](#)

- Au 08/11/2022, 9 demandes de subvention ont été reçues représentant un montant total de 2 085 € pour 190 enfants :

Classe / Enseignant	Nombre d'élèves	Projet	Subvention APE
CP C Mme RITZ	22	Découverte ludique de Metz (balade en bateau)	143 €
CP-CE1 Mme ENCELLE-GORON	22	Découverte ludique de Metz (balade en bateau)	143 €
CP B Mme SCHMITZ-BEAU	21	Journée au Vaisseau (Strasbourg)	136,50 €
CE1 A Mme DEZAMY	25	Classe Multi-sport au Centre Les Jonquilles (Vosges)	250 €
CE2 A Mme PODVIN	25	Classe découverte Ile de ré	500 €
CE2 B Mme LEMOY	23	Classe Multi-sport au Centre Les Jonquilles (Vosges)	250 €
CM1 A Mme SPRENGER	25	Journée scientifique au Vaisseau (Strasbourg)	162,50 €
CM2 B Mme SCHMITT	24	Nancy à vélo avec nuitées	250 €
CM2 C Mme STUPPY	24	Nancy à vélo avec nuitées	250 €

3 autres demandes de subvention (M. Logé, M. Bunge et M. Fumeron) sont en cours. Elles seront prises en compte dans les prochains jours.

- A ce jour, 127 familles adhérentes dont 62 souhaitant participer à nos actions / à l'organisation de manifestations représentant un montant total de 1 936 €.
- Date prochaine réunion : **13/12/2022** à 20h30 Gymnase de l'école Sainte-Thérèse.
- Calendriers des réunions suivantes : 10/01/2023, 09/02/2023, 14/03/2023, 11/04/2023, 09/05/2023, et 13/06/2023.



FICHE ECOLE ELEMENTAIRE

2022 – 2023

STE THERESE

8/10 rue du XXème Corps Américain

Circonscription Metz Sud – St Vincent
Inspecteur de l'Education Nationale : Cathia BATIOU

Conseil d'école du 1^{er} Trimestre – Mardi 8 novembre 2022 à 17h30

Directrice : *Valérie GATTO*

Effectifs : *17 classes et 419 enfants –*

CP a = 23 ; CP b = 21 ; CP c = 22 ; CP d = 21 ; CP/CE1 = 24 ; CE1 a = 23 ; CE1 b = 22 ; CE1/CE2 = 25 ; CE2 a = 25 ; CE2 b = 25 ; CE2 c = 25 ; CM1 a = 26 ; CM1 b = 24 ; CM1 c = 24 ; CM2 a = 30 ; CM2 b = 30 ; CM2 c = 29

Périscolaire du matin : *moyenne de 39 enfants accueillis en salle périscolaire au sous-sol de l'école Ste Thérèse par qui 3 agents d'encadrement.*

Restauration scolaire : *moyenne de 254 enfants accueillis au restaurant scolaire Ste Thérèse.*

Périscolaire du soir et Mercredi matin : *MJC Metz Sud, 87 rue du XXème Corps Américain ; Et sur l'école élémentaire Ste Thérèse 10 rue du XXème Corps Américain. Les enfants inscrits le mercredi à la journée sont accueillis à la MJC Metz Sud.*

Aide aux devoirs : *43 enfants sont inscrits.*

Agent de Maintenance et de Liaison : *Emmanuel BROCKERS (élémentaire Ste Thérèse et maternelle Jean Morette)*

Elu référent : *Éric LUCAS*



Restauration, temps périscolaires et plan mercredi

Les principales modifications effectives à la rentrée scolaire 2022/2023 :

Vous avez pu constater que les inscriptions et les réservations pour la restauration scolaire et les temps périscolaires se font en ligne via « Mon Espace Famille ».

Ce dispositif d'inscription et de réservation est déjà en place sur les grandes villes françaises mais aussi dans une grande majorité des autres communes.

Il est déjà utilisé pour les familles dont les enfants scolarisés à Metz fréquentent les accueils du soir, du mercredi matin et de l'aide aux devoirs.

Il vise à mieux anticiper le nombre de repas à produire au sein de notre cuisine centrale municipale, de réduire une partie du gaspillage alimentaire, également à anticiper le nombre d'enfants à prendre en charge sur nos différents sites et adapter l'encadrement en conséquence.

En cas de non-réservation des activités, un tarif majoré de 50% sera appliqué. 5 jours de tolérance seront pris en compte en cas d'oublis des familles.

A ce titre, le règlement intérieur des activités périscolaires et du plan mercredi a été modifié en conséquence afin d'indiquer précisément l'ensemble des modalités pratiques.

Ainsi, les familles devront anticiper les réservations pour leurs enfants jusqu'au mercredi minuit pour l'intégralité de la semaine suivante. Les parents pourront tout aussi facilement réserver de façon annuelle, trimestrielle ou mensuelle les activités de leurs enfants via « Mon Espace Famille ».

Pour les aider dans ces démarches, une application mobile sera disponible en téléchargement fin juin 2022.

Parallèlement, cette évolution s'accompagne d'autres mesures :

- La mise en place d'un double choix de menu pour les familles : Le repas classique actuel où sont proposés les viandes, poissons, les menus végétariens, les œufs...) où Le repas Sans Viande : où sont toujours présents les Poissons, œufs et menus végétariens mais aussi d'un substitut protéiné végétal dès que de la viande est au menu
- La mise en place d'une réduction de 10% sur les prestations à partir du 3^{ème} enfant inscrit

L'ensemble des informations sont disponibles sur « Mon Espace Famille », accessible depuis le site Metz.fr.

Informations pratiques concernant la restauration scolaire

- Les parents qui le souhaitent peuvent à nouveau déjeuner avec leur enfant au restaurant scolaire.

Grève

Je me permets de revenir sur ce point car il avait été soulevé lors du précédent conseil d'école par un parent d'élève. Le service minimum d'accueil est organisé par la ville lorsque les grèves concernent le personnel de l'Education Nationale. Ce service est donc mis en place sur le temps scolaire lorsque 25% des enseignants ou plus font grève. Ce service a toujours été proposé aux familles dont les enfants fréquentent les écoles de la Ville de Metz. Il n'est néanmoins pas possible d'assurer l'accueil sur la pause méridienne en cas de grève du personnel municipal.

Le Pôle Education communique par le biais de l'Espace famille, l'envoi de mails et SMS, dès que la fermeture des sites est confirmée, afin de permettre aux familles de s'organiser. La restauration scolaire est une prestation proposée aux usagers qui reste toutefois non obligatoire et non soumise à un service minimum d'accueil.



Points d'ambiance – actualités de l'école et/ou du quartier :

Sécurité aux abords de l'école

Suite à la demande d'analyse de la sécurité aux abords des écoles, un audit a été réalisé in situ conjointement par : la Police Municipale, le Pôle Mobilité de Metz Métropole et le Pôle Education, partenaires sur ce projet.

Les visites ont eu lieu de novembre 2021 à début février 2022, les objectifs sont de dégager des préconisations pour améliorer les situations en fonction des problématiques détectées. (Aménagements, travaux, circulation, panneaux, emplacement du bus)

Ces préconisations seront proposées, pour arbitrages, aux élus en charge, en fonction des urgences et des coûts, à court, moyen et long terme.

Des réunions techniques se sont déroulées début juin et fin juin 2022 avec les élus concernés.

Une réunion se déroulera au mois de novembre 2022 pour le Retour sur les diagnostics des sites visités, Etudes des préconisations et la Planification des actions.

Restauration scolaire :

Un rappel a été fait auprès de l'ensemble de l'équipe d'encadrement afin d'adopter une attitude et un langage correct vis-à-vis des enfants et entre adultes.

Points concernant les locaux :

(Entretien, maintenance, travaux, mobiliers, extérieurs...)

Pour un meilleur suivi, les petits travaux et les demandes de matériels sont à noter dans le cahier de liaison à disposition de l'école et à destination de l'agent de maintenance et de liaison.

Travaux / Aménagements réalisés :

- Rénovation complète des 2 blocs sanitaires extérieurs ;
- Réparation de la corniche extérieure surplombant la cour de l'école ;
- Etanchéité de la toiture côté ascenseur ;
- Fin de la mise aux normes incendie / ERP – réalisation d'un local coupe-feu au RDC ;
- Rafraichissement des 2 anciennes classes de GS au RDC pour réaffectation / En cours – Déménagement à prévoir un mercredi en concertation avec la Directrice ;

Demandes de travaux, d'interventions ou d'aménagements programmées / validées :

- Installation dans la cour de l'école, d'un panneau de regroupement alerte incendie / Réalisation 2022 après concertation avec l'équipe de Direction de l'établissement ;
- Couplage des visiophones entre le bureau de la directrice et classe RDC / Réalisation 2022.

Demandes de travaux, d'interventions ou d'aménagements à l'étude :

- Désamiantage complet de la toiture du préau des maternelles chiffré à programmer ultérieurement. Pas de risque avéré.

Demandes de travaux, d'interventions ou d'aménagements ne pouvant pas être réalisées cette année :

- Compte tenu des priorisations de travaux sur l'ensemble des écoles messines, la mise en peinture des salles de classe de l'école Ste Thérèse ne sont pas prévus cette année. Priorité a été donnée aux travaux de construction du restaurant scolaire Jean Morette, aux travaux de réfection de la cour de mise en accessibilité de l'école Ste Thérèse et de rénovation des sanitaires extérieurs. L'effort d'investissement de la ville sur les écoles du quartier Nouvelle Ville est extrêmement significatif : 5 millions d'euros sont investis sur les écoles Jean Morette et Ste Thérèse sur la période 2018-2022.

Cet aspect des choses avait été également abordé lors de notre précédente réunion.

Mobiliers :

- Demande de mobilier pour l'aménagement de la bibliothèque (galets, coussins ronds, poufs à billes) / Demande de devis pour commande 2022.

Madame la Directrice,

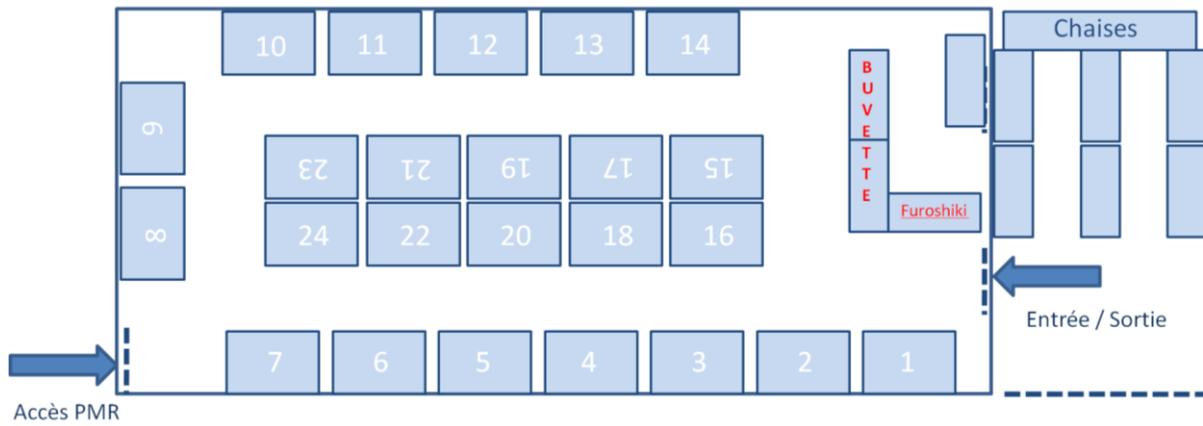
Je me tiens à votre disposition, ainsi qu'à la disposition des représentants des parents d'élèves et du corps enseignant, je suis disponible pour les rencontrer à la mairie ou dans mes bureaux étant donné que je suis situé dans le quartier Sainte Thérèse. Je suis également joignable au 07 72 31 81 50.

Bien cordialement

Éric LUCAS

07 72 31 81 50





GYMNASE ECOLE SAINTE-THERESE

ACCÈS ASCENCEUR

